
La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le :

Lundi 19 mai 2025 à 19h
Salle des fêtes – MOLESMES – LES HAUTS DE FORTERRE

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal du 14 avril 2025**
- 2) Décisions du Président dans le cadre de sa délégation de pouvoirs**
- 3) Choix du délégataire pour l'exploitation du centre aquatique intercommunal à Toucy et approbation du contrat**
- 4) Enfance Jeunesse**
 - Mise en place des tarifs séjours 2025 des centres de loisirs
- 5) Environnement**
 - Intention de la CCPF d'intégrer les programmes "PAPI" du Loing et "PAPI" de l'Yonne via la mise en place d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde
- 6) Patrimoine et Travaux**
 - Travaux d'assainissement pour le raccordement du centre aquatique à TOUCY
 - Avenants au marché de travaux pour la rénovation du siège communautaire dans l'ancienne mairie de ST FARGEAU
- 7) Culture**
 - Attribution de subventions au titre de l'action culturelle
 - Attribution du marché relatif à l'accompagnement de la structuration de la filière des métiers d'art
 - Modifications du règlement intérieur de l'École de Musique, Danse et Théâtre de Puisaye-Forterre pour l'année scolaire 2025/2026
 - EMDTPF : tarification pour l'année scolaire 2025/2026

8) Ressources humaines

- Ouverture d'un poste d'animateur/rice culturel / gestionnaire administratif à 35/35ème dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux et des adjoints administratifs territoriaux
- Modification du poste de chargé(e) de mission énergies renouvelables à 28/35e
- Modification du poste d'animateur(trice) LEADER à 35/35e

9) Désignation des membres aux commissions thématiques

10) Point sur les dossiers en cours

11) Questions diverses

**Le Président,
Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI**

